

INFORMATIONS POUR LES EXPOSANTS

1 DATE DE L'EXPOSITION

Le congrès spécialisés CURAVIVA personnes âgées 2017 aura lieu du mardi, 19 – mercredi, 20 septembre 2017 au « 2m2c », Music and Convention Centre à Montreux.

2 HORAIRES D'OUVERTURE

Heures d'ouverture du congrès :

Mardi, 19 septembre 2017	08.30 – 18.00 h
Mercredi, 20 septembre 2017	08.30 – 17.00 h

Heures d'ouverture de l'exposition :

Mardi, 19 septembre 2017	08.00 – 18.00 Uhr
Mercredi, 20 septembre 2017	08.00 – 16.00 Uhr

Les stands doivent être occupé à partir de l'ouverture des portes du congrès et ouvert le mardi soir jusqu'à la fin du programme. Le mercredi une présence aux stands est attendu jusqu'au début de la dernière session.

3 MONTAGE ET DÉMONTAGE

Montage : Lundi, 18 septembre 2017 08.00 – 17.00 h

Démontage : Mercredi, 20 septembre 2017 dès 16.00 – 20.00 h

Une présence aux stands est attendu jusqu'à la fin de la manifestation. Un démontage avant la dernière session n'est pas permis. Le cas de non-respect puisse porter à une clause pénale.

Veuillez prendre note, que le 18 septembre sera un jour férié du canton de Vaud (Jeune Fédéral).

4 ENREGISTREMENT DE PERSONNEL

Vous recevrez vos badges impersonnels – par rapport à votre partenariat de sponsoring - sur site dans le centre de congrès à l'info desk. Des badges supplémentaires devront être commandé via [LINK](#) chez Organizers. Pour des lunchs du personnel de stand un montant de CHF 50.- sera facturé si nécessaire.

Pour la participation au congrès veuillez-vous inscrire en ligne en utilisant votre code de réduction si disponible.

5 COMMANDES ET CATERING

Les exposants ont la possibilité de commander des prestations supplémentaires. Le formulaire [en ligne](#) devra être complété 2 mois avant le début de la manifestation (17.07.2017).

Une offre de catering supplémentaire peut-être commandée directement chez les partenaires du 2m2c. Veuillez utiliser le formulaire correspondent en annexe.

Les commandes arrivées après la date indiquée, seront facturées avec une augmentation de tarif jusqu'à 100% :

- Plus 25 % : 18.07.-18.08.2017
- Plus 50 % : 19.08. – 03.09.2017
- Plus 75 % : 04.09. – 18.09.2017
- Plus 100 % : Commandes sur place

Toutes commandes supplémentaires peuvent-être commandées directement chez les partenaires du 2m2c :

Technique :

Anthony MARGUET, Key Account Manager, Dorier Group | Montreux Branch @2m2c

p: +41 21 962 21 26

m: +41 79 964 39 02

anthony.marguet@dorier-group.com

www.dorier-group.com

Mobilier à louer / Stands modulaires :

Sonia Joumad, Mathys SA

p: +41 22 306 40 26

s.joumad@mathys.pro

www.mathys-expo.ch

6 CATERING

Dans le cadre du congrès spécialisé personnes âgées, du catering supplémentaire peut être commandé chez le partenaire externe Eurotel Montreux. Veuillez utiliser les formulaires en annexe pour votre commande et/ou contactez directement l'Eurotel :

Eurotel Montreux

Dominique Landry, Directeur Adjoint – Responsable de la restauration

p: +41 21 966 22 24

m: +41 79 842 07 21

f: +41 21 966 22 20

d.landry@eurotelriviera.ch

www.eurotel-montreux.ch

7 WIFI

Le centre de congrès sera équipé avec une connexion d'internet à utiliser libre et gratuit. Par contre nous vous suggérons d'installer une connexion fixe si vous êtes dépendant de l'internet pour votre performance au stand.

8 ENVOI POSTALE ET SERVICE DE MESSAGERIE

Veuillez indiquer que le format d'adresse suivant pour tous vos envois :

2m2c

Nom de l'exposant, CURAVIVA congrès spécialisées personnes âgées 2017

Foyer Stravinski, Nr. de stand

Avenue Claude Nobs 5

CH 1820 Montreux

Arrivée au plus tôt le : Lundi, 11 septembre 2017

Les paquets seront acceptés au plus tôt 8 jours avant le début du congrès (11 septembre 2017). L'exposant se renseigne lui-même sur place pour recevoir sa livraison.

Des livraisons au-dessus de 20 kg, peuvent causer des frais d'expédition et de stockage.

Des livraisons payantes ne seront pas acceptées.

8.1 TRANSPORT, DOUANE & STOCKAGE

Pour toutes les questions de transports, de douane pour l'étranger et de stockage provisoire, l'exposant s'adressera obligatoirement au transitaire désigné par le 2m2c, soit :

SEV - Sté des Entrepôts Vevey SA, Avenue Reller 1, CH-1800 Vevey

Contact : Jean-François DUDING

E-Mail : jf.duding@sevpf.ch

Téléphone : +41 (0)21 925 37 85

Fax : +41 (0)21 921 65 63

9 STATIONNEMENT

Pendant la durée de l'exposition, des parkings prévus pour les poids lourds seront disponible au parking « Le Pierrier ». Tout autre véhicule devra être parké dans les parkings publics de la ville de Montreux. Des plans seront fournis aux chauffeurs si nécessaires ou disponible en ligne :

http://www.2m2c.ch/fileadmin/user_upload/Cartes_accespdf/planMontreuxHotels.pdf

oder

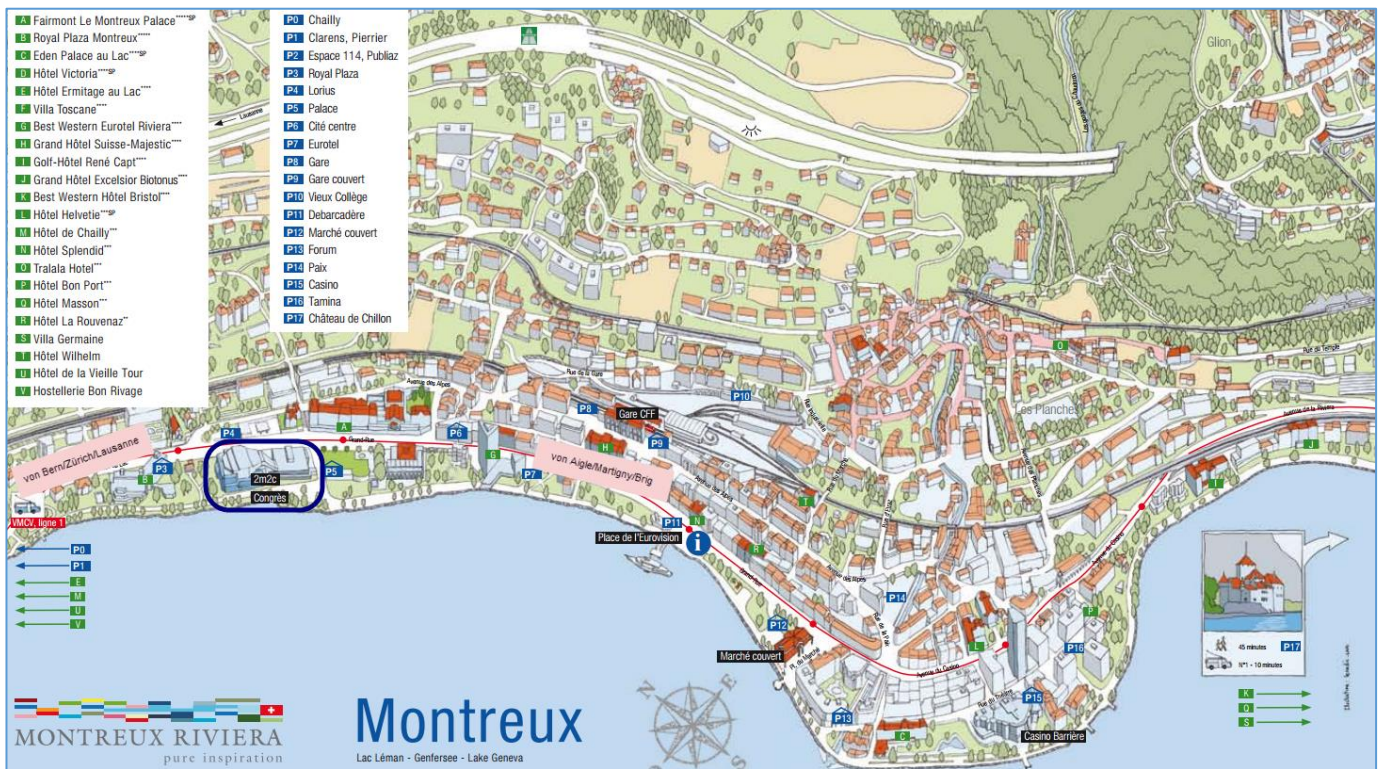
<http://www.commune-de-montreux.ch/vivre/mobilite/en-voiture.html>

La rampe de livraison sera accessible qu'en période de montage ou démontage.

10 ARRIVÉ

Nichée au cœur de l'Europe, la région Montreux Riviera est aisément accessible en voiture via le réseau autoroutier helvétique. Elle est sillonnée par l'autoroute A1 qui relie l'Autriche à la France (Sortie Montreux). Veuillez noter que le nombre de places de parking disponibles est limitée.

- Veuillez prendre la sortie n° 15 en venant de Zurich / Berne / Lausanne et suivez la signalisation „Montreux, La Tour-De-Peilz“. Suivez « Rue du Lac » en direction du centre. Le m2c2 se trouve entre les hôtels «Royal Plaza» et «Fairmont le Palace» à votre droite situé au lac en face de la station-service Socar.
- Veuillez prendre la sortie n°. 16; „Villeneuve, Montreux“ en venant de la direction Aigle / Martigny / Brig et suive la signalisation „Montreux-Villeneuve“. Traversez Villeneuve, Chillon et le centre de Montreux. Le m2c2 est située entre les hôtels «Fairmont le Palace» et «Royal Plaza» à votre gauche au lac an face de la station-service Socar.



11 LIVRAISON

L'entrée de livraison se trouve après l'entrée principale vis-à-vis de la station-service Socar. La rampe sera occupée avec une personne de sécurité. La livraison par l'entrée principale n'est pas permise.

Adresse de livraison :

2m2c
Avenue Claude Nobs 5
1820 Montreux



12 INDICATIONS TECHNIQUE

Exposition	Sol	Couleur	Charge	Hauteur de construction
B4-Foyer Accueil Stravinski	Epoxy-résine artificielle	Beige clair	400kg/m ²	350cm – partie supérieur 380cm – étage principale

13 PRESCRIPTIONS SPÉCIALES

13.1 INTERDICTIONS

- Il est interdit de scier ou de souder.
- Il est interdit de percer les murs, piliers et parois existants.
- Il est interdit de fixer des objets sur le sol, plafond ou aux installations d'éclairage et de ventilation.
- Il est interdit de passer des câbles ou de placer du matériel dans les passages des portes coupe-feu.

13.2 REVÊTEMENT DE SOL

Si l'exposant n'utilise pas la moquette que le 2m2c est en mesure de lui louer, et souhaite un revêtement lui appartenant, il doit se soumettre aux réserves suivantes :

- Le revêtement doit être fixé au sol par un adhésif double face reconnu et répondant aux caractéristiques et normes du 2m2c. Cet adhésif lui sera fourni directement par le 2m2c au prix du marché.
- Cet adhésif a les caractéristiques suivantes : Tesa n° 4939 (sous réserve de modification) pour nos sols en résine d'époxy (B4).
- Le revêtement doit être classé selon les normes d'inflammabilité requises par la loi.

13.3 HABILLAGE ET DÉCORATION DES STANDS

Lorsque la hauteur sous plafond ou installations techniques est égale ou supérieure à 2.75m et afin d'assurer le maximum d'efficacité des installations de sécurité (têtes de détection, désenfumage et sprinklers), aucune structure ou appareillage ne doit se trouver dans le volume supérieur de chaque stand, délimité par un plan horizontal, situé à 0.50m. en dessous du faux-plafond ou des installations techniques.

13.4 MATÉRIAUX EMPLOYÉ POUR DÉCORATION

L'ignifugation peut conférer la qualité M1 à des matériaux qui, à l'état normal, sont moyennement ou facilement inflammables. Elle peut se faire par pulvérisation d'un liquide spécial, par application au pinceau d'une peinture ou d'un vernis spécifique, ou par trempage.

Sauf exception, ce traitement doit s'effectuer à l'extérieur du 2m2c et être répété tous les 2 jours

Note : l'ignifugation ne peut être pratiquée que sur des panneaux en bois ou sur des tissus naturels ou comportant une forte proportion de fibres naturelles. Elle est impossible sur les tissus synthétiques et plastiques.

13.5 ELINGE ET ACCROCHAGE

Tout accrochage de matériel par des élingues sur les structures ou faux plafonds du site doit faire l'objet d'une demande auprès du Responsable Technique du bâtiment 2m2c qui est le seul habilité à faire effectuer cette prestation pour l'organisateur ou l'exposant. En cas d'acceptation, l'organisateur ou l'exposant donneront les caractéristiques de la charge et des moyens de fixation et sont responsables de tout le matériel de suspension et de la sécurité des usagers et visiteurs.

13.6 AIR CONDITIONNÉE

Le 2m2c souligne que l'efficacité du système d'air conditionné ne peut être garantie que pour les stands construits à toit ouvert, permettant ainsi la circulation de l'air.

13.7 ÉCLAIRAGE

L'exposant est responsable d'éteindre toute lumière sur son stand à la fin de chaque journée.

13.8 ANNONCES PUBLIQUES

Le 2m2c est équipé d'une sonorisation d'appel. Elle sera utilisée exclusivement pour annoncer des messages concernant l'ouverture et la fermeture ou en cas d'urgence. Quand une annonce est faite sur ce système, nous aimerions avoir votre prompt attention.

14 NETTOYAGE

Le nettoyage général des couloirs est assumé par les services de nettoyage du 2m2c. L'exposant peut commander le nettoyage journalier de son stand avec le formulaire de commande. Cette prestation couvre le nettoyage du sol, le dépoussiérage des surfaces du mobilier ainsi que le vidage des poubelles. L'évacuation des grands déchets (dès 800 litres = 1 container) ainsi que des déchets spéciaux sera facturée en sus.

15 STOCKAGE

La SEV s'occupera de la prise en charge et le retour du vide. En ce qui concerne les exposants indépendants, le (la) « Chargé(e) d'Evènements » du 2m2c (personne responsable de l'exposition) leurs indiquera pendant le montage l'endroit prévu pour le stockage du vide. L'exposant y amènera les caisses et ira les rechercher sous sa propre responsabilité.

16 ASSURANCE

Le 2m2c n'est pas responsable des dommages dus à des cas de force majeure, par exemple catastrophes naturelles, incendies, dégâts d'eau, guerre, etc. Le 2m2c décline également toute responsabilité en cas de vol, brigandage, conflits de travail ou autres. L'exposant conclura les assurances nécessaires sous sa propre responsabilité et renoncera à toute réclamation auprès du 2m2c en cas de sinistre.

L'exposant est responsable de tous les dommages qu'il pourrait causer au 2m2c ou à des tiers, comme par exemple d'autres exposants ou locataires, des visiteurs, etc., que le préjudice soit occasionné par lui, par une personne à son service, ou encore par son installation.

Ainsi, il est obligatoire d'avoir ou de prendre une assurance pour tout dommage causé par l'exposant ou son staff, monteurs inclus, pour tout dommage effectué sur place ou sur les stands voisins.

Tant le 2m2c que le propriétaire du bâtiment n'acceptent aucune responsabilité en dehors de celle qui leur revient sur la base des prescriptions légales contenues dans le code des obligations.

17 SURVEILLANCE

Aucun service de surveillance permanent (journalier ou nocturne) n'a été prévu par les organisateurs. Le 2m2c garantit une fermeture des halles selon les heures d'ouverture mentionnées en première page. Les exposants prendront les arrangements nécessaires avec les prestataires de sécurité référencés du 2m2c sous leur propre responsabilité.

18 PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Le 2m2c prend toutes les mesures de sécurité qu'il juge utiles, notamment concernant les risques d'incendie, afin que l'exposition se déroule dans les meilleures conditions.

Le fonctionnement des machines, d'appareils ou autres équipements exposés ne doit présenter aucun danger ou inconvénient pouvant gêner l'exposition, les exposants ou les visiteurs. Les exposants se conformeront aux prescriptions de sécurité de la Caisse Nationale Suisse d'Assurances en cas d'accident (SUVA).

Sans autorisation spéciale, il est interdit de faire fonctionner des moteurs à combustion interne. Le matériel d'exposition qui pourrait être dangereux ou provoquer un incendie ne pourra être introduit dans les halles d'expositions sans l'approbation expresse du 2m2c et de l'ECA.

Le bâtiment est entièrement équipé de sprinklers, d'extincteurs et de lances incendie. Les exposants sont tenus de :

- Prendre toutes les précautions nécessaires lors de la manipulation de marchandises pour ne pas endommager le sol, les moquettes, les murs et les têtes de sprinklers dépassant du plafond.
- Ne pas utiliser les conduites sprinkler, les câbles électriques ou les tuyaux de ventilation pour suspendre des panneaux, des projecteurs, etc.
- Signaler au personnel du 2m2c tous les dommages éventuels ou toute anomalie.
- Soumettre les plans des stands au 2m2c pour approbation, afin de respecter les normes de sécurité, telles que précautions contre les risques d'incendie, respect des sorties de secours, de la ventilation, de la répartition des charges sur les sols, etc.
- La chaleur dégagée ne doit pas dépasser les 45° C.
- Toute déprédation intentionnelle ou accidentelle du bâtiment et du système de sécurité sera facturée à l'exposant.

19 PREMIER SECOURS

En cas de besoin, contactez le personnel de l'accueil qui vous mettra en contact avec le poste de premiers secours.

20 CONTACT

Avec plaisir nous sommes à votre disposition pour vos idées et besoins individuelles. Veuillez contacter le secrétariat administratif pour tous questions ou conseils :

Organizers Schweiz GmbH

Obere Egg 2

4312 Magden

Tél: +41 61 836 98 78

E-Mail: sponsoring@organizers.ch

20.1 CONTACT SUR PLACE

Vous pouvez contacter votre chef(fe) de halle par le biais de l'organisateur. Cette personne est votre contact pour toutes les questions concernant la location de services ou de matériel « sur site » (mobilier, électricité, équipement technique, etc.).

Chef de halle/responsable de l'exposition 2m2c: Barbara Bussien | bussienb@2m2c.ch | +41 21 962 21 02

ANNEXE :

LIVRAISON ET STOCKAGE

DIRECTIVES À RESPECTER SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

CATERING

SOCIETE DES ENTREPOTS VEVEY S.A.



Avenue Reller 1
CH-1800 VEVEY



Tél.: 021/925.37.85 / 86 - Fax.: 021/921.65.63

E-mail: expo@sevpf.ch

Agence en douane - Transports Internationaux - Expositions Internationales

COMMANDE / ORDER

Prrière de remplir à la machine ou en lettres majuscules. / Please use a typewriter or fill in with block letters.

Exposant principal / Main Exhibitor _____

Société / Company _____

Contact / Contact _____

dresse / Address _____

NPA Lieu / Postal code City _____

Tél.: / Phone _____

Halle: _____ Stand No. : _____

DELAI / DEADLINE:

Veuillez nous indiquer ci-dessous les jours et les horaires exactes aux quels vous désirez réserver un chariot élévateur pour décharger et charger votre camion

Please indicate below the exact date and daytime on which you would like to reserve a fork lift in order to unload and load your truck

ELEVATEUR / FORKLIFT

Date	De(heure) From (hour)	A (heure) Till (hour)	Total
Montage	h	h	hrs/min
Setup	h	h	hrs/min
Montage	h	h	hrs/min
Setup	h	h	hrs/min
Démontage	h	h	hrs/min
Dismantling	h	h	hrs/min
Démontage	h	h	hrs/min
Dismantling	h	h	hrs/min

Chariot avec conducteur
Fork lift with driver
(2500kg max.)

Midweek
lundi – vendredi
Monday – Friday

Extras
Outside these hours
and other days.
Hors horaires et autres
jours

Horaires / hours

07.30h – 17.30h

Prix / Prices
(excl. TVA/VAT)

CHF 170.-/h

CHF 220.-/h

location minimal/minimal rental: 30 min.

Cachet/Stamp: _____

Lieu/Place. _____ Date: _____ Signature: _____

Tous accords ou ordres de transports sont subordonnés des Conditions Générales de l'Association Suisse des Transitaires et des Entreprises de Logistique (Spedlogswiss), dernière édition.

SOCIETE DES ENTREPOTS VEVEY S.A.



Avenue Reller 1
CH-1800 VEVEY



Tél.: 021/925.37.85 / 86 - Fax.: 021/921.65.63

E-mail: expo@sevpf.ch

Agence en douane - Transports Internationaux - Expositions Internationales

DEMANDE DE MAIN D'ŒUVRE / LABOUR REQUIREMENTS

Date	Nombre personne	De(heure) From (hour)	A (heure) Till (hour)	Total
Montage		h	h	hrs/min
Setup		h	h	hrs/min
Montage		h	h	hrs/min
Setup		h	h	hrs/min
Démontage		h	h	hrs/min
Dismantling		h	h	hrs/min
Démontage		h	h	hrs/min
Dismantling		h	h	hrs/min

TARIF POUR MAIN D'ŒUVRE, EMBALLAGE, MISE EN PLACE SUR STAND LABOURS FOR HANDLING, PACKING, UNPACKING, PLACEMENT ON STAND		
07h30 – 17h30	Lundi – Vendredi	Chf 80.--/h.
17h30 – 22h00	Monday to Friday	Chf 115.--/h
07h30 – 12h00	Samedi	Chf 115.--/h
12h00 – 22h00	Saturday	Chf 150.--/h
07h30 – 22h00	Dimanche / Sunday	Chf 150.--/h

Main d'œuvre / Labour requirements: minimal 30min

Cachet/Stamp: _____

Lieu/Place: _____ Date: _____ Signature: _____

Directives à respecter sur les installations électriques.

Toutes les personnes qui exploitent nos installations électriques doivent se conformer aux normes en vigueur suivantes :

LIE : Loi sur les installations électriques à faible et à fort courant.

OIBT : ordonnance sur les installations électriques à basse tension.

NIBT : normes sur les installations électriques à basse tension.

Ces personnes sont tenues d'exécuter uniquement des travaux pour lesquels une formation leur aura été dispensée et pour lesquels ils auront les autorisations requises.

Matériel

Pour l'ensemble du matériel installés tels que : appareils électroménagers, éclairage etc..., il y a lieu de respecter l'ordonnance sur les matériels électriques à basse tension, les normes NIBT 2015 ainsi que les normes DIN/VDE 0701 – 702

Voici en résumé, les règles principales à respecter impérativement :

OMBT Art. 3 Sécurité

Les matériels à basse tension ne doivent mettre en danger ni les personnes ni les choses lorsqu'ils sont exploités et utilisés correctement ni, si possible, en cas d'usage incorrect prévisible ou de dérèglement prévisible.

Art. 6 Déclaration de conformité

La déclaration de conformité doit contenir notamment les indications suivantes:

a. les noms et adresse du fabricant ou de son représentant établi en Suisse;

b. une description du matériel à basse tension;

c. les prescriptions et normes techniques ou autres spécifications appliquées;

d. les noms et adresse de la personne qui signe la déclaration de conformité pour le fabricant ou pour son représentant établi en Suisse.

La déclaration de conformité doit pouvoir être présentée durant dix ans à compter du jour de la fabrication du matériel. Lorsque celui-ci est fabriqué en série, le délai court à partir de la date de fabrication du dernier exemplaire.

NIBT 5.2.6.3 Jonctions dans les canalisations mobiles

1. Une seule canalisation mobile peut être raccordée sur une fiche.

2. Les canalisations mobiles doivent être raccordées et connectées de sorte que les forces de traction et de torsion de la canalisation ne puissent pas se transmettre aux bornes de raccordement.

Entretien

Le propriétaire d'un appareil électrique est tenu d'observer les **prescriptions de maintenance** selon la directive d'emploi de l'appareil, pour son propre intérêt et pour celui des personnes qui peuvent s'en servir et entre autres il doit ordonner des **mesures de remise en état** lors de modifications hors du commun ou par défautuosité.

La maintenance et la remise en état des appareils électriques doivent être entrepris par du **personnel instruit**.

Les mesures peuvent être entrepris par des appareils de mesure selon VDE 0701 / 0702. Pour ces mesures il y a lieu d'établir le **procès-verbal des mesures**.

Date :

.....

Société / Nom du client:

.....

Signature :

.....



Guidelines to follow on electrical installations

All persons who operate our electrical installations must comply with the following regulations in force:

Law on electrical appliances, weak and heavy current (LIE)

Clauses on electrical low-voltage devices (OIBT)

Standards on low voltage electrical installations (NIBT)

These persons should perform only on works for which a training has been given and for which they have the required authorizations.

Material

For all installed equipment such as household appliances, lighting etc. it is necessary to comply with the clauses on low-voltage electrical equipment, the NIN 2015 standards as well as DIN / VDE 0701-702 standards.

Here is a summary of the rules that must be observed:

OMBT Art. 3 Security

Low-voltage equipment must not endanger neither people nor objects when they are exploited and used correctly and also, if possible, in case of foreseeable improper use or foreseeable disruption.

Art. 6 Declaration of conformity

The declaration of conformity must contain the following information:

- a. the name and address of the manufacturer or his representative based in Switzerland;
- b. a description of the low-voltage equipment;
- c. the technical requirements and standards or other applicable specifications;
- d. the name and address of the person who signs the declaration of conformity for the manufacturer or his representative established in Switzerland.

The Declaration of conformity must be liable to be presented during ten years from the date of manufacture of the equipment. When it is serialized, the period runs from the date of manufacture of the most recent copy.

NIBT 5.2.6.3 Intersections in mobile pipings

1. Only one mobile pipe can be connected to a plug.
2. Mobile pipes must be linked and connected so that the extensional and torsional forces of the pipe cannot be transmitted to the terminals.

Maintenance

The owner of an electrical appliance is bound to observe the **maintenance requirements** according to the operating instructions of the device for his own sake and for that of people who are called upon to use it. He must call for **repairs** in the event of unforeseen modifications or faults.

Maintenance and repairs of electrical appliances must be undertaken by **trained personnel**. Measurements can be taken by measuring devices in accordance with VDE 0701/0702. For this purpose the **minutes of action** must be established.

Date :

.....

Company / Name of the client :

.....

Signature :

.....

**Event****Compagnie :****Contact :****Stand Nummer :****Telephon :****Datum / Unterschrift:****Facturation Adresse :**

	Einheit	Preis CHF	Datum 19.09.2017	Datum 19.09.2017
Getränke				
			Menge/Stunde *	Menge/Stunde *
Mineralwasser Still	0.75 L	8.50	-----	-----
Mineralwasser Prickelnd	0.75 L	8.50	-----	-----
Coca Cola	0.33 L	6.00	-----	-----
Coca Cola zero	0.33 L	6.00	-----	-----
Sprite	0.33 L	6.00	-----	-----
Orangensaft Granini	0.2 L	6.00	-----	-----
Frühstück				
Butter Croissant		2.00	-----	-----
Pain au Chocolat		2.00	-----	-----
Schnecke mit Rosinen		2.00	-----	-----
Salzige Selection				
Saltzstangel (3 Stück)		4.00	-----	-----
Grisini mit Rohschinken		4.00	-----	-----
Tomaten-Mozarella Brochette		4.00	-----	-----
Belegtes brot mit Lachs		4.50	-----	-----
Belegtes brot mit Rohschinken		4.50	-----	-----
Belegtes brot mit Gansleber		6.50	-----	-----
Tuhnfisch Sandwich 120 grms		7.00	-----	-----
Rohschinken sandwich 120 grms		7.00	-----	-----
Käse sandwich 120 grms		7.00	-----	-----
Salzige Blätterteig Bissen (5 pièces)		5.00	-----	-----
Käse Törtchen		4.00	-----	-----
Käse Schinken Croissant		4.00	-----	-----
Mini Pizza		4.00	-----	-----
Überraschung Brot (48 bouchées)		130.00	-----	-----
Nachtisch				
Mini Früchte-Törtchen		5.00	-----	-----
Mandel Cookie		3.50	-----	-----
Choco-Muffin		3.50	-----	-----
Früchtekorb per person		5.00	-----	-----

**** Lieferzeit : 7:30 am et/ou 11:30 am**

Für spezielle Anfragen, wir bitten sie uns per Mail zu kontaktieren

Bestellung

Bitte senden sie uns den ausgefüllten Formular 48 Stunden vor jeder Veranstaltung

E-Mail: d.landry@eurotel-montreux.ch - Copie à: Chef.Cuisine@eurotel-montreux.ch / Safran@eurotel-

Factura

Ihre Rechnung wird am Ende der Veranstaltung gesendet und ist ebenso zahlbar an der Rezeption

8 % Mehrwertsteuer ist inbegriffen

Evenement

Compagnie :

Contact : **Numero de stand :**

Telephone : **Date / Signature:**

Adresse facturation :

	Unité	Prix CHF	Date 19.09.2017	Date 20.09.2017
Boissons				
			Quantité/heure *	Quantité/heure *
Eau minérale plate	0.75 L	8.50	-----	-----
Eau minérale gazeuse	0.75 L	8.50	-----	-----
Coca Cola	0.33 L	6.00	-----	-----
Coca Cola zero	0.33 L	6.00	-----	-----
Sprite	0.33 L	6.00	-----	-----
jus orange Granini	0.2 L	6.00	-----	-----

Petit déjeuner

Croissants au beurre		2.00	-----	-----
Pain au Chocolat		2.00	-----	-----
Pain au raisin		2.00	-----	-----

Selection salée

Flutes salées (3 pièces)		4.00	-----	-----
Grisini Jambon cru		4.00	-----	-----
brochette tomates mozarella		4.00	-----	-----
canapé saumon fumé		4.50	-----	-----
canapé jambon cru		4.50	-----	-----
canapé foie gras		6.50	-----	-----
sandwich thon 120 grms		7.00	-----	-----
sandwich jambon 120 grms		7.00	-----	-----
sandwich fromage 120 grms		7.00	-----	-----
feuilletés salés (5 pièces)		5.00	-----	-----
Ramequin fromage		4.00	-----	-----
mini croissants jambon		4.00	-----	-----
mini pizza		4.00	-----	-----
pain surprise (48 bouchées)		130.00	-----	-----

Desserts

Mini tartelette aux fruits		5.00	-----	-----
cookie amandes		3.50	-----	-----
muffin chocolat		3.50	-----	-----
corbeille de fruit par personne		5.00	-----	-----

**** Horaires de livraison :** **7:30 am et/ou 11:30 am**

Pour toute demande particulière, merci de nous contacter par mail

Commande

Merci de retourner ce formulaire complété 48,00 hrs avant chaque événement

E-Mail: d.landry@eurotel-montreux.ch - Copie à: chef.cuisine@eurotel-montreux.ch / safran@eurotel-

Facture

Votre facture sera envoyée à la fin de la manifestation et payable à réception - TVA 8% inclus

Event

Company :

Contact :

Stand number:

Telephone :

Date / Signature:

Facturation Adress

	Unit	Price	Date	Date
		CHF	19.09.2017	20.09.2017
Drinks				
			Quantity/hour	Quantity/hour
Still water	0.75 L	8.50	-----	-----
Sparkeling water	0.75 L	8.50	-----	-----
Coca Cola	0.33 L	6.00	-----	-----
Coca Cola zero	0.33 L	6.00	-----	-----
Sprite	0.33 L	6.00	-----	-----
Granini orange juice	0.2 L	6.00	-----	-----

Breakfast

Butter Croissant		2.00	-----	-----
Pain au Chocolat		2.00	-----	-----
Raisin bread		2.00	-----	-----

Salty selection

Salted pastry (3 pieces)		4.00	-----	-----
Grizini with smoked ham		4.00	-----	-----
Tomato Mozarella d		4.00	-----	-----
salmon sandwich		4.50	-----	-----
ham sandwich		4.50	-----	-----
gooseliver sandwich		6.50	-----	-----
thuna sandwich 120 grms		7.00	-----	-----
ham sandwich 120 grns		7.00	-----	-----
cheese sandwich 120 grms		7.00	-----	-----
salty puff pastry (5 pieces)		5.00	-----	-----
Salty Cheeze cake		4.00	-----	-----
mini ham croissants		4.00	-----	-----
mini pizza		4.00	-----	-----
surprise bread (48 bites)		130.00	-----	-----

Desert

Mini fruit tartlets		5.00	-----	-----
Almond cookies		3.50	-----	-----
Chocolate Muffin		3.50	-----	-----
fruit basket per person		5.00	-----	-----

**** Delivery time : 7:30 am et/ou 11:30 am**

For all special requests please contact us by mail

Ordering

Please send us 48 hours prior event this document filled with the detail

E-Mail: d.landry@eurotel-montreux.ch - Copie à: Chef.Cuisine@eurotel-montreux.ch / Safran@eurotel-

Bill

Your event bill will be sent to you after the event and can be paid at the reception - 8 % VAT is included